



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chirurgiens

Question écrite n° 47903

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les attentes des chirurgiens. Dans les hôpitaux généraux, plus de la moitié des postes vacants sont occupés par des praticiens adjoints contractuels. De même, depuis plusieurs années, dans les CHU, des postes d'internes ne sont plus pourvus. Enfin, de nombreux services hospitaliers de province commencent à fermer faute de praticiens. Devant ce constat, les chirurgiens français préconisent trois mesures simples : une réforme de la nomenclature des actes chirurgicaux, une revalorisation conséquente de la lettre clé Kc, et un statut particulier pour les chirurgiens des hôpitaux. Il souhaiterait connaître les suites que le Gouvernement entend donner aux mesures proposées par les chirurgiens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47903

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3647